



Montreuil, le 9 janvier 2026

Augmentation des salaires : la CGT EMERA dit STOP au mépris des salarié-e-s

Un tiers des salarié-e-s de la résidence Bérengère sur le Mans et de la résidence séniors Mille Soleils du Muy dans le Var ont débrayé hier pour faire savoir à la direction du groupe EMERA leurs mécontentements après les propositions indécentes suite aux NAO. La CGT EMERA dénonce fermement la proposition de revalorisation salariale faite aux salarié-e-s de la résidence Bérengère. Sous couvert d'un passage au-dessus du SMIC, la direction propose des augmentations dérisoires : 7 euros bruts pour les ASH et serveurs, 36 euros bruts pour les aides-soignant-e-s, uniquement afin de conserver les exonérations de cotisations patronales. Ce n'est ni une erreur, ni une blague. C'est une insulte.

Alors que les loyers, l'électricité, le gaz et l'ensemble des produits de première nécessité explosent, le pouvoir de vivre des salarié-e-s s'effondre. Dans le même temps, notre système de protection sociale est fragilisé par des exonérations de cotisations toujours plus importantes, réduisant les ressources de la Sécurité sociale.

Le groupe EMERA qui bénéficie d'aides publiques, tout en réalisant des profits conséquents, pour preuve les 210.000 euros de bénéfices en 2024 sur la résidence Bérengère ne propose pourtant rien pour améliorer les salaires. À l'inverse, nous constatons la création massive de postes au niveau des sièges, l'aménagement de bureaux luxueux pour le télétravail et même l'installation d'une salle de sport flambant neuve pendant que les salarié-e-s sur le terrain peinent à vivre dignement de leur travail. Cette situation est inacceptable !

L'argent doit servir à augmenter les salaires de toutes et tous, pas à privilégier une minorité. C'est une nécessité pour permettre aux salarié-e-s de vivre correctement et pour garantir une prise en charge digne et de qualité des résident-e-s.

La CGT EMERA exige l'ouverture immédiate de véritables négociations salariales, portant notamment sur une revalorisation significative des salaires, le respect du principe « à travail égal, salaire égal » et à la mise en place d'un complément contractuel égal pour toutes et tous.

La CGT EMERA appelle donc la direction à prendre ses responsabilités et à répondre aux revendications légitimes des salarié-e-s de la résidence Bérengère et des Mille Soleils.